

DEPARTEMENT

Séance du 14 janvier 2025

BOUCHES DU RHONE

L'an deux mille vingt cinq et le quatorze janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :
En exercice : 15

Présents : Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.
Mesdames FONTAINE Véronique, HUGLY Daniela, et Messieurs RAMILSON Gilles, GESLIN Arnaud.

Qui ont pris part
à la délibération : 9

Absents excusés : Mesdames BAZIN Natacha, BRETON Magali, METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, EYNAUD Éric, PORTE Florian.

Date de la convocation :
6 janvier 2025

A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie

Date d'affichage :

Objet de la délibération : Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L1612.1 du Code général des collectivités territoriales autorisant l'exécutif, sur autorisation de l'organe délibérant, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Considérant qu'une ouverture anticipée de crédits d'investissement permet d'assurer l'entretien du patrimoine de la ville et d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux jusqu'au vote du budget primitif 2025,

Considérant les crédits inscrits en section d'investissement du budget primitif 2024,

OUI l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : Autorise Monsieur le maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants :

Chapitres comptables	Total des crédits d'investissement ouverts au budget 2024	Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2025
20	93.389,47 €	23.347 €
21	473.789,96 €	118.447 €
TOTAL	567.179,43 €	141.794 €

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

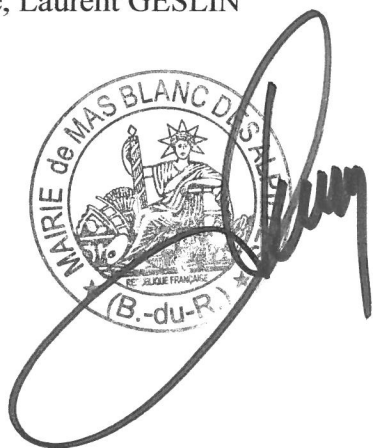
Vote : Pour – 9 voix

Contre – 0 voix

Abstention – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2025 01

Accusé de réception en préfecture
013-211300579-20250114-2025-01-DE
Date de réception préfecture : 16/01/2025